



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

ligne ferroviaire Abbeville-Le Tréport

Question au Gouvernement n° 919

Texte de la question

LIGNE FERROVIAIRE ABBEVILLE- LE TRÉPORT

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Sébastien Jumel. Ma question s'adresse à Mme la ministre des transports, en charge des services publics dégradés, des cheminots mobilisés et des territoires relégués. (*Sourires et applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

Depuis dimanche, le train ne siffle plus entre Abbeville dans la Somme et Le Tréport en Seine-Maritime. Il est remplacé par des cars. Il faut désormais compter une heure pour parcourir les 35 kilomètres qui étaient couverts en quarante minutes par le rail.

Cette ligne de vie, qui dessert huit gares, attend des travaux. Mais rien ne vient malgré la mobilisation citoyenne à laquelle votre gouvernement et la SNCF restent sourds. Allez-vous enfin nous recevoir ?

Au moment où les cheminots sont mobilisés – ils viennent d'affirmer, par leur « vot'action », leur opposition massive à votre projet de démantèlement du service public –, ce référendum-là, vous ne le voyez pas.

Au moment où Xavier Bertrand et Hervé Morin sont prêts à s'engager, cette ligne de vie est devenue un symbole, parce qu'elle dessine le modèle dont la loi ferroviaire va accoucher.

Ce modèle ? Des trains pour ceux qui en ont les moyens. Des trains d'une métropole à l'autre, des autocars pour les autres. Des villes moyennes, des territoires ruraux à qui on va couper la ligne. Ces territoires et ces habitants déjà frappés par la crise, on veut les débrancher. On les débranche et on leur dit : pour aller au travail, au lycée ou vous soigner, prenez l'autocar !

Je vous invite, madame la ministre, à venir assister à la saison touristique qui débute, à venir voir le spectacle des centaines de touristes qui s'entassent dans les trains – des trains qui, bien qu'étant des outils de l'attractivité touristique de nos territoires, sont menacés. Votre loi ne contient aucune assurance sur la préservation du maillage ferroviaire et renvoie à des concertations futures sans garantie.

Cette ligne est un symbole.

Madame la ministre, le vent de colère porté par les cheminots, partagé dans nos territoires, le vent d'espoir porté par les usagers va-t-il être entendu ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et NG.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports. Monsieur le député, la réforme que conduit le Gouvernement est un engagement sans précédent dans le transport ferroviaire, après des décennies de sous-investissement dans les réseaux du quotidien. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Vous étiez déjà là, madame !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Cet engagement sans précédent, le Premier ministre en a précisé la portée vendredi dernier. Nous sommes engagés à hauteur de 3,6 milliards d'euros par an, soit 50 % de plus que pendant la précédente décennie. *(Exclamations sur les bancs du groupe NG.)*

M. Erwan Balanant. Allons, monsieur David, c'était vous qui faisiez les chèques à l'époque, pas elle !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Nous allons aller plus loin, puisque, dès 2022, nous allons dépenser 200 millions de plus par an pour accélérer la modernisation de notre réseau ferré national. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Et surtout, nous sortons de trente ans d'hypocrisie...

M. Pierre Cordier. La vôtre aussi, madame !

Mme Élisabeth Borne, ministre. ...et nous prenons nos responsabilités sur la dette.

M. Olivier Faure. Ah non ! Pas vous !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Pendant le quinquennat, le Gouvernement reprendra 35 milliards d'euros de dette, 25 milliards en 2020, 10 milliards en 2022. C'est historique.

Concernant les lignes improprement appelées « petites lignes », essentielles à la desserte de nos territoires et au développement du fret, je l'ai dit clairement à plusieurs reprises : l'État tiendra les engagements qu'il a pris dans le cadre des contrats de plan État-région.

S'agissant plus particulièrement de la ligne Abbeville-Le Tréport, vous le savez, ni la région Hauts-de-France ni la région Normandie n'avait demandé l'inscription des travaux nécessaires dans l'actuel contrat de plan.

Cela étant, j'entends les attentes fortes exprimées par l'ensemble des élus concernés. L'État est prêt à prendre part au financement dans le cadre des contrats de plan. Avec votre collègue Emmanuel Maquet et les présidents des régions Normandie et Hauts-de-France, vous m'avez fait part de propositions de financement jeudi dernier.

Pour avancer, je vous propose de nous réunir le plus vite possible avec les présidents des deux régions concernées, pour définir ensemble les conditions dans lesquelles les contrats de plan peuvent être amendés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 919

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mai 2018](#)